

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 17/10/2017

Présents : Mmes GARAGNON, LANIEZ, POUX (déléguées des parents d'élèves) ; Mme MOULY, M APROYAN (Mairie) ; Mmes FERRARI et BRACHET, M GROSJEAN (enseignants), Mme ROUQUETTE (représentant les personnels des TAP)  
ABSENTS EXCUSES : M MARCHAL (DDEN), Mme KOBİ, Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Ordre du jour :

## I) Vote du règlement de l'école :

Le conseil d'école commence par une intervention de Mme ROUQUETTE qui fait part de ses observations concernant certains parents qui ne respectent pas le règlement des TAP. Les difficultés se manifestent essentiellement au niveau du règlement des horaires ainsi que de la facturation lorsque l'enfant bascule en périscolaire.

Les enseignants font remonter également les difficultés qu'ils rencontrent vis-à-vis de certains parents qui ont du mal à respecter les règlements mis en place, à les comprendre.

Le conseil d'école précise qu'à tout moment de la journée les élèves sont sous la responsabilité d'un personnel compétent, qu'il soit recruté par la Mairie ou enseignant.

Dans tous les cas, les parents sont invités à aller voir les personnes concernées quand elles rencontrent un problème.

Toutes ces observations poussent le conseil d'école à apporter des précisions dans le règlement scolaire. Ce dernier est voté à l'unanimité.

Le règlement scolaire ainsi que les comptes rendus des conseils d'école seront disponibles sur le site mail de la Mairie en plus d'être affichés devant l'école.

## II) Effectifs :

Après le départ de 2 élèves, l'effectif de l'école est de 61 élèves répartis ainsi : PS : 12 ; MS : 7 ; GS : 7 ; CP : 12 ; CE1 : 8 ; CE2 : 2 ; CM1 : 10 ; CM2 : 3.

Deux élèves devraient rejoindre l'école après les vacances de Noël.

## III) Bilan sur l'enquête pour le retour à la semaine de 4 jours :

Sur 45 familles, 34 se sont prononcées en faveur du retour à la semaine de 4 jours et 9 contre. Avec un vote contre, une abstention et 6 pour, le Conseil d'école se prononce pour un retour à la semaine de 4 jours, sans mise en place d'une garderie le mercredi matin.

## IV) Avancée du projet d'école :

M GROSJEAN fait un rappel sur le projet d'école, en particulier sur la fiche action favorisant le dialogue avec les familles des élèves en difficulté. Il s'étonne de l'attitude des parents suite à certaines équipes éducatives. M GROSJEAN apporte des précisions sur ces réunions qui sont faites pour aider les enfants dans leur scolarité.

## V) Exercices de sécurité et PPMS : nouvelles directives:

Le calendrier des exercices d'évacuation est modifié pour cette année. Il y aura 2 exercices d'évacuation incendie, dont un qui a eu lieu le 11 octobre. L'exercice attentat intrusion a eu lieu le 18 octobre, et un autre exercice sur les risques majeur aura lieu entre octobre et décembre 2017.

## VI) Demandes de travaux et de matériel :

Une demande a été faite pour une subvention qui permettrait l'équipement de l'école avec un nouveau matériel informatique (18 tablettes, 3 ordinateurs portables ainsi que 3 vidéo projecteurs) ;

De mauvaises odeurs se faisaient sentir tous les débuts d'après-midi, mais la Mairie est intervenue depuis la remontée et le problème semble résolu.

Une demande pour un agrès qui permettrait aux enfants de grimper, ainsi que la rehausse du grillage au-dessus des gradins sont transmises à la Mairie.

La commande en papier sera déposée avant le 15 décembre auprès de la Mairie, un nouveau tampon pour l'école ainsi qu'une planche à rajouter dans un meuble seront pris également en charge.

## VII) Calendrier des manifestations :

L'Amicale Laïque se dote d'un nouveau bureau ainsi que de nouveaux membres qui vont reprendre la succession de Mme GREGOIRE. Une réunion est prévue prochainement avec l'équipe enseignante.

La visite de la Caverne du Pont d'Arc est prévue pour le 19/10/2017. Le voyage scolaire sera suivi par un goûter offert par l'Amicale Laïque. En accord avec la Mairie, ce goûter se déroulera dans la cour de l'école.

La chorale de fin d'année aura lieu le 22/12/2017 à partir de 17 heures. La Mairie a d'ores et déjà réservé la salle Aurèle à cette occasion.

Le défilé du carnaval aura lieu le 2/03/2018. Il n'y aura pas de report en cas de pluie.

Le conseil d'école remercie la municipalité de Pierrelatte qui nous fournit des créneaux à la piscine municipale ainsi que l'autobus pour s'y rendre. Les séances auront lieu les lundis après-midi du 26/03/2018 au 28/05/2018. Les parents souhaitant accompagner les élèves devront passer un agrément pendant le mois de décembre.

La kermesse de fin d'année aura lieu le 22/06/2017.

Une exposition sur la vie dans la Drôme pendant la première guerre mondiale sera disponible sur la commune du 9 au 12 novembre 2017 dans l'ancienne école. Les enfants de la classe de M GROSJEAN iront la visiter le vendredi 10 novembre. Le conseil d'école se prononce pour une manifestation chantée lors du 11 novembre 2018 au cours de la commémoration.

Une exposition sur la laïcité à l'école sera présentée dans les locaux de l'école les 22 et 23 novembre. Elle sera accessible aux élèves et à leurs parents.

Pour le conseil d'école, le 19/10/2017  
M GROSJEAN